



## L'actualité de la Psychiatrie Publique

Janvier 2020  
L'IDEPP sur tous les fronts

L'année 2020 démarre dans le fracas d'un vaste mouvement social multiforme, comme fin 2018 avec la crise dite des gilets jaunes.

Ce mouvement social est multiforme en ce sens qu'il touche notamment beaucoup d'agents de l'état essentiellement sur le problème des retraites, mais il ne faut pas oublier qu'en son sein, une vaste protestation prend forme par rapport à la crise des hôpitaux et en particulier la psychiatrie.

L'IDEPP est présente sur tous les terrains, seule, ou en intersyndicale psychiatrique avec ses collègues des autres syndicats de psychiatrie, mais aussi via la CMH avec l'ensemble de la médecine hospitalière.

Pour illustrer ces actions et notre présence inlassable, nous publions ci-après quelques éléments de présence de terrain, via les divers communiqués que nous avons signé et auxquels nous avons bien souvent contribué à concevoir et élaborer.

## L'IDEPP sur tous les fronts en quelques communiqués

### **HALTE AU MÉPRIS DE LA PSYCHIATRIE PUBLIQUE !**

Les annonces par le premier Ministre du "Plan d'urgence pour l'hôpital" ont fait l'impasse sur les difficultés majeures de la Psychiatrie Publique : rien sur la revalorisation de la Dotation Annuelle de Fonctionnement, rien sur la modernisation pourtant vitale de nos structures, rien sur la suppression constante du nombre des lits, rien sur les fermetures progressives de structures ambulatoires...

Nos équipes se trouvent confrontés à des difficultés énormes pour accomplir nos missions, les patients et leurs familles subissent la perte de chance et l'inégalité d'accès aux soins sur les territoires.

La Psychiatrie Publique fait partie des grands oubliés de ce plan ! C'est un nouveau rendez-vous manqué avec les professionnels et un signe de défiance lourd de conséquences dans le contexte actuel.

Nous exigeons un Plan d'urgence pour la Psychiatrie Publique à la hauteur de ses enjeux et nous appelons tous nos mandants à se tenir prêts à de nouvelles manifestations.

Le 21 Novembre 2019

**Dr Norbert SUKNIK**

**Dr Michel TRYANTAFYLLOU**

**Dr Stéphane BOURCET**

**Dr Jean FERRANDI**

**IDEPP**

**SPEPP**



Paris, le 18 novembre 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Le SOS de la psychiatrie publique

A la suite de la journée de mobilisation du 14 novembre qui a été particulièrement suivie notamment dans les services de psychiatrie, les signataires veulent dire toute la nécessité de tenir compte des fortes attentes des communautés médicales et soignantes de leurs établissements pour enrayer la logique de constante dégradation de la qualité des soins auprès des patients et de leurs proches.

Les déclarations du Premier Ministre pour l'ensemble du système de santé ne devront pas faire l'impasse sur les graves difficultés de la psychiatrie qui avaient déjà fait l'objet d'une alerte d'urgence républicaine le 12 septembre 2018, d'une proposition de dix mesures urgentes le 8 novembre 2018 ainsi que d'une demande de rencontre auprès du Président de la République le 12 mars 2019 restée encore à ce jour sans aucune réponse. Un nouveau rendez-vous manqué avec les professionnels de la psychiatrie publique et les représentants des patients et de leurs proches serait un signal extrêmement grave et très lourd de conséquences dans le climat actuel.



## Communiqué commun des organisations syndicales représentatives des personnels médicaux hospitaliers et des internes

Mercredi 20 novembre 2019

Les organisations syndicales de praticiens hospitaliers, de jeunes médecins et pharmaciens et d'internes ont pris connaissance du "plan d'urgence pour l'hôpital" annoncé ce mercredi par le premier ministre et la ministre des solidarités. L'ensemble des représentations syndicales tiennent à dénoncer la méthode qui consiste à faire des annonces sans concertation ni consultation des organisations syndicales. Du jamais vu, incorrect et antidémocratique.

Ce qui apparaît d'emblée est l'insuffisance totale des moyens annoncés, très en deçà des besoins vitaux nécessaires ne serait-ce que pour maintenir le fonctionnement actuel. La Cour des comptes a estimé l'évolution naturelle des dépenses de santé à 4,4 %. L'augmentation de l'ONDAM hospitalier portée à 2,4 % pour 2020 n'apporte que 300 M€ supplémentaires. La montagne a accouché d'une souris ! Les hôpitaux vont continuer à se serrer la ceinture.

Les personnels médicaux hospitaliers sont les grands oubliés de ce plan. Les mesures en faveur de l'attractivité ne concernent que les débuts de carrière à travers des primes ponctuelles et aléatoires. La fusion des 4 premiers échelons ne fait qu'acter la reprise systématique d'ancienneté des années d'assistantat ou de clinicat. Aucune revalorisation salariale n'est proposée. **Ce n'est pas cela qui permettra d'attirer les jeunes praticiens et de conserver les praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires à l'hôpital.** Nous exigeons un vrai choc d'attractivité sur le nouveau statut de praticien titulaire issu de la fusion des statuts de praticien hospitalier temps plein et temps partiel, incluant une nouvelle grille des émoluments de 5000 € à 10000 € par mois. Les modalités du concours de PH doivent être simplifiées et accélérées, mais non supprimées car cela ouvrirait la porte à un recrutement local et une perte d'indépendance professionnelle alors qu'il s'agit d'un véritable métier qui a ses spécificités.

Une attention particulière doit également être portée aux internes, leur rémunération et leurs conditions de travail.

La nomination d'une personnalité qualifiée pour une mission sur la gouvernance est un déni de démocratie et démontre un mépris pour tous les acteurs hospitaliers qui ont participé aux travaux du groupe de travail Gouvernance piloté par la DGOS. Pourtant des propositions consensuelles ont été formulées. Nous exigeons que la mesure forte issue de ce groupe de travail soit appliquée : faire du Président de la Commission médicale de groupement (CMG) le président du Comité stratégique du GHT.

Faute d'avancée sur ces points précis et d'ouverture immédiate de négociations salariales, les organisations syndicales de praticiens hospitaliers, de jeunes médecins et pharmaciens et d'internes **appellent tous leurs mandants à se tenir prêts à une nouvelle mobilisation dans les jours à venir.**

Dr Sadek Beloucif  
Président SNAM-HP

Dr Emanuel Loeb  
Président Jeunes  
Médecins

Dr Norbert Skurnik  
Président CMH

Dr Jérémie Zerbit  
Président AJPH

Dr Rachel Bocher  
Présidente INPH

Dr Renaud Péquignot  
Président AH  
Vice-Président APH

Dr Jacques Trévidic  
Président CPH  
Président APH

Justin Breysse  
Président ISNI

Comme nous le rappelons régulièrement, notre action coûte cher en terme logistique (mails, fichiers, tracts, médiatisation de nos actions). C'est pourquoi, nous vous demandons, de payer votre cotisation à l'IDEPP, le plus rapidement possible.

Bien Amicalement,

Dr Norbert SKURNIK  
Vice-président assurant l'intérim



Dr Annie MSELLATI  
Trésorière



---

## BULLETIN DE COTISATION 2020

**NOM :**

**Prénom :**

**Tél :**

**Adresse Postale :**

**Adresse électronique :**

- 120 € pour PH temps plein
- 30 € pour médecins honoraires
- 60 € pour PH temps partiel et assistants
- 200 € (ou plus) pour cotisation de soutien
- 50 € pour vacataires et internes

***Chèque à libeller à l'ordre de l'IDEPP et à retourner à la trésorière***

Docteur Annie MSELLATI

Site Maison Blanche – Bichat, 4, avenue de la porte de Saint Ouen –  
75018 Paris